

Paris, le 12 novembre 2015

PSA Peugeot Citroën renégocie les conditions de son crédit syndiqué de 3 milliards d'euros

PSA Peugeot Citroën a finalisé le 10 novembre 2015 la renégociation des conditions financières et l'allongement de la maturité du crédit syndiqué de 3 milliards d'euros signé le 8 avril 2014 avec ses partenaires bancaires

- La tranche « A » de 2 milliards d'euros a été prolongée jusqu'en 2020,
- La tranche « B » de 1 milliard d'euros a été prolongée jusqu'en 2018 et continue de bénéficier des deux options d'extension d'un an.

A cette occasion, Jean Baptiste de Chatillon, Directeur Financier du groupe PSA Peugeot Citroën, a déclaré : « Le succès de cette opération démontre la confiance de nos banques partenaires dans la stratégie du Groupe. Cette opération d'Amend and Extend ¹ permet au Groupe de refléter dans ses frais financiers le renforcement de sa situation opérationnelle tout en améliorant la maturité de ses financements.»

A propos de PSA Peugeot Citroën

Fort de trois marques de renommée mondiale, Peugeot, Citroën et DS, le Groupe a vendu 3 millions de véhicules dans le monde en 2014. Deuxième constructeur automobile européen, il a réalisé un chiffre d'affaires de 54 milliards d'euros en 2014. Il s'affirme comme leader européen en termes d'émissions de CO₂, avec une moyenne de 110,3 grammes de CO₂/km en 2014. PSA Peugeot Citroën est présent dans 160 pays. Ses activités s'étendent aussi au financement (Banque PSA Finance) et à l'équipement automobile (Faurecia).

Pour plus d'informations, aller sur www.psa-peugeot-citroen.com

Contacts

Relations Presse		Relations Investisseurs	
Pierre-Olivier Salmon	+33 (0) 1 40 66 49 94	Frédéric Brunet	+33 (0) 1 40 66 42 59
pierreolivier.salmon@mpsa.com		frederic.brunet@mpsa.com	

¹ *Amendements et Allongement de la maturité*